



## Conseil de quartier d'Ergué-Armel

### Compte-rendu de la plénière du mardi 14 mai 2019

Présents : 18 membres

Excusé(s) : 11 membres

Secrétaire : Jean-Jacques Le Borgne et Jacky Frémy

Ordre du jour :

- 1- Validation du compte-rendu de la plénière du 5 mars 2019
- 2- Présentation de la campagne sur la lutte contre les mégots
- 3- Les voies douces
- 4- La sécurité aux abords des écoles
- 5- Bilan du conseil de quartier 2018/2019
- 6- Délibérations
- 7- Actualités
- 8- Prochains rendez-vous

#### 1- Validation de la dernière plénière

Le compte-rendu de la plénière du 5 mars 2019 est validé à l'unanimité.

#### 2- La lutte contre les mégots

Présentation de l'affiche retenue pour la campagne qui aura lieu officiellement du 22 au 31 mai 2019.



Pour sensibiliser à la prévention des milieux aquatiques, 300 clous urbains seront apposés dans le centre-ville de Quimper et dans les huit communes de l'estuaire de l'Odet : Bénodet, Clohars-Fouesnant, Combrit-Sainte-Marine, Gouesnac'h, Pleuven, Plomelin, Pluguffan et

Saint-Évarzec. Le 1<sup>er</sup> sera officiellement inauguré le jeudi 23 mai à 10 h sur la place Saint Corentin.

Le samedi 25 mai 2019, une journée de sensibilisation au ramassage des mégots sera organisée sur la place Terre au Duc de 10 h à 16 h, par la direction de l'environnement et le conseil de quartier du Centre-ville. Il est prévu une collecte géante de mégots dans le cœur de ville. Les Quimpérois seront invités à ramasser les mégots à l'aide d'équipements et à venir ensuite les déposer dans un cendrier collecteur géant. La ville fait appel à l'entreprise finistérienne « MéGO! », spécialisée dans le tri et le recyclage des mégots. A l'issue de cette journée, les mégots collectés seront traités et recyclés afin d'être transformés en mobilier urbain.

Remarque : Plusieurs touristes ne remarquent pas ces clous posés au sol et ne connaissent pas automatiquement leurs significations (Chemin de Compostelle, bâtiment remarquable et maintenant, lutte contre les mégots). Ils ne sont pas assez visibles.

Autre remarque : Les dernières voitures mises sur le marché ne sont plus équipées de cendrier, ni d'allume-cigare. Que fait-on de ses cigarettes, de ses chewing-gums ? On a tendance à les jeter par la fenêtre de sa voiture. Les constructeurs automobiles devraient être condamnés pour non-assistance à la mer en danger...

Réponse : Normalement, les deux mains doivent être utilisées pour tenir le volant. Il est interdit d'avoir une distraction autre au volant de sa voiture et ce, depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle (manipuler sa radio, fumer, manger, etc...).

Pour conclure, des affiches et des cendriers sont à votre disposition afin de les distribuer dans les endroits concernés par cette problématique.

### 3- Les voies douces

Afin de mieux répondre aux attentes des membres sur ce sujet, Jacky Frémy a repris les différents articles de presse depuis la dernière plénière du 5 mars :

#### a- Le rond-point de Kérustum :

- C'est le bazar aux heures d'affluence.
- Les piétons se sentent davantage en sécurité pour traverser.
- Il faudrait créer une passerelle.
- Les voitures arrivent encore vite. Pour ceux qui connaissent leur code de la route, les grands panneaux jaunes de forme rectangulaire placés régulièrement en amont du rond-point, devraient permettre de diminuer la vitesse des automobilistes.
- Ayant été un des premiers à demander un aménagement sur ce rond-point, plusieurs cyclistes m'ont signalé qu'il restait dangereux avec cet aménagement provisoire, les plots rouges et blancs continus empêchant d'utiliser la voie de sortie libre. Ayant écrit au conseil départemental, j'attends sa réponse.

#### b- Le rond-point Philippe Lebon (près de Grand-Frais) :

- Avant son réaménagement, une des membres signale qu'elle a été victime d'un incident sur la roue avant de son vélo alors qu'elle était sur le trottoir, aux abords du rond-point.
- Des aménagements spécifiques pour les cyclistes devraient être dorénavant prévus pour qu'ils soient en sécurité (voie cyclable obligatoire).
- Il est interdit aux cyclistes de traverser la route sur les passages cloutés, assis sur leur selle. Ils doivent normalement tenir leur vélo à la main.
- Le danger tient au fait que beaucoup de cyclistes arrivent trop vite près des passages piétons, perturbant ainsi l'automobiliste.
- Les cyclistes oublient qu'ils peuvent aussi être des automobilistes.
- Vous avez un passage sous-terrain (tunnel) qui longe l'Odét et qui se trouve entre le pont et l'entreprise de Profil. Il permet de traverser les deux voies de la D783 pour rejoindre Ergué-Gabéric en toute sécurité. Cette voie cyclable n'est malheureusement pas bien matérialisée.
- En effet, les deux voies sont autorisées aux vélos. Pour qu'elles soient interdites, un panneau d'accès réglementé (carré bleu avec une voiture dessus) est obligatoire.

c- En auto ou à vélo : les ronds-points, quelle galère !

- Beaucoup d'automobilistes ne mettent pas leurs clignotants dans les ronds-points.
- Dans certaines villes, les ronds-points disposent tout autour d'une piste cyclable...
- Est-ce que le code de la route pour les cyclistes est enseigné ?

L'attestation de première éducation à la route (APER) valide l'acquisition des règles et comportements liés à l'usage de la rue et de la route et à la connaissance de leur justification. Elle est délivrée, au plus tard, aux élèves du cycle 3, de préférence en classe de CM2.

Le brevet de sécurité routière (BSR) est une attestation permettant à un individu de conduire un scooter de 50 cm<sup>3</sup> au maximum ainsi que des véhicules légers de quatre-roues dès l'âge de 14 ans. Aujourd'hui, il est obligatoire pour toutes les personnes nées après le 31 décembre 1987.

d- La ville va passer prochainement en zone 30

e- « A vélo, au boulot »

- Le 2<sup>ème</sup> challenge a commencé le lundi 13 mai et va se poursuivre jusqu'au 14 juin 2019.

f- Les voies douces à Ergué-Armel

Depuis la dernière plénière, deux autres sorties ont été organisées. Jean-Yves Picard présente plusieurs problématiques qui peuvent être signalées directement sur l'application Quimper + (Exemple : une personne aveugle a été griffée au visage et au bras par des ronces qui débordaient sur l'espace public. L'adresse accompagnée d'une photo va permettre d'envoyer un courrier type au propriétaire afin de lui rappeler de tailler sa haie).

Le manque de panneaux indicateurs est vital pour mieux utiliser les voies cyclables sur notre secteur.

Question : Doit-on continuer d'utiliser Openstreetmap et/ou Quimper + ?

Réponse de Jacky Frémy : Concernant vos demandes particulières (lampadaires en panne, voie très abîmée...), vous serez personnellement averti des avancées avec Quimper +.

Par contre, concernant le problème plus fréquent de manque de signalétique, il vaut mieux utiliser Openstreetmap.

Remarque : Une demande de réfection sur le chemin du halage a été close alors qu'elle n'a pas été satisfaite depuis mars.

Réponse de Jacky Frémy : L'application a été mise en place fin février 2019. Elle a nécessité une organisation dans chaque service concerné, pour répondre au mieux aux demandes des citoyens. Est-ce que certains services ont encore besoin d'une période de rodage ? C'est possible, Je vais me renseigner...

Certains travaux cités par Jean-Yves Picard ont déjà été traités par les services, notamment les chicanes qui ont été aménagées sur le stade d'Ergué-Armel, ainsi que deux portions de voies douces qui ont été réalisées dans le lotissement de Linéostic.

Lorsque les membres participants à ces sorties se sont déplacés avec un membre en situation de handicap moteur et donc en fauteuil roulant, nous avons constaté plusieurs défauts de stationnement autour du marché du Braden : stationnements sur les trottoirs, devant les passages piétons, voir même sur un espace réservé aux personnes handicapées. Quant aux protagonistes que nous avons interpellés, ils acceptent mal nos remarques. Certains ont mis du temps pour déplacer leur véhicule malgré la présence d'une PMR. Notre proposition est d'installer des potelets anti-stationnement pour permettre aux personnes à mobilité réduite (PMR) de circuler librement, mais surtout, en sécurité. Toutefois, il faut rester tolérant car le marché du Braden attire du monde.

Marie-France Le Saux signale la disparition d'un feu clignotant lorsqu'on quitte en voiture le pont de Poulguinan (D785) pour regagner le boulevard Louis Le Guennec (D34). Entre le Centre Feu vert et le pont de Poulguinan, aucun aménagement n'est fait pour favoriser le passage des piétons.

Question : Est-ce que l'objectif de faciliter les trajets à vélo pour aller au travail (d'un point A à un point B) le plus rapidement possible est toujours d'actualité ?

Réponse de Jacky Frémy : L'objectif premier est que le conseil de quartier propose des axes prioritaires au sein de la ville au regard des cartes qui vous ont été remises et de l'évaluation de leurs coûts.

#### **4- La sécurité aux abords des écoles**

Le service de la voirie effectue actuellement, un marquage au sol ainsi qu'un ajout de panneaux aux abords des écoles. Des places réservées aux personnes en situation de handicap ont été ajoutées et/ou modifiées. Des barrières ont aussi été posées afin d'éviter aux voitures de stationner n'importe où. Quelques écoles situées sur des voies de circulation importantes vont également bénéficier de radars pédagogiques.

Un projet de sens unique serait actuellement en cours près de l'école de Kergoat Ar lez. Une réunion de concertation devrait avoir lieu prochainement avec les riverains. Est-ce qu'il faut modifier la circulation pour un problème qui n'a lieu que le matin à l'entrée des classes et à la sortie le soir ?

Question : peut-on signaler un problème de stationnement sur Quimper +.

Réponse : Non, il faut appeler la police.

Remarques :

- Il y a déjà des problèmes de stationnement à Linéostic sur le nouveau lotissement.
- A partir de juin, les agents de tranquillité publique finiront plus tard le soir et pourront peut-être, verbaliser les voitures stationnées sur les trottoirs.
- Vous pouvez contacter le service Prévention/Tranquillité/Sécurité de la ville de Quimper pour signaler un problème d'ordre public.

Le document proposé par Guipavas répond à la demande des membres du conseil de quartier. Il devra être adapté à Quimper afin d'être distribué dans les écoles volontaires.

#### **5- Bilan 2018/2019 du conseil de quartier**

Plusieurs remarques ont été évoquées par les membres du collectif d'animation :

- Choisir les sujets porteurs
- On s'interroge sur le choix des sujets par rapport aux habitants
- Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de constituer un groupe inter-quartier autour de thématiques communes aux 4 conseils de quartier ? Un des membres du collectif d'animation rappelle que cette proposition a été faite en présence du maire l'an dernier et que les autres quartiers n'y ont pas adhéré, du fait de réunions supplémentaires. Pour Jean-Yves Picard, les voies douces ont, malgré tout, réuni les 4 conseils de quartier autour d'une problématique commune. A force d'en parler, les choses s'arrangeront progressivement.

- Quant à certaines demandes, les administrés trouvent regrettable que les différents acteurs publics (Ville, département, région, état) mettent aussi longtemps à s'associer sur des projets d'intérêts généraux (voie verte, gare...) alors que les contribuables sont toujours les mêmes.

- Est-ce que les conseils de quartier sont connus des habitants ? Comment peut-on associer les habitants du quartier aux choix des sujets ? Est-il possible d'avoir une adresse mail par quartier afin que les habitants puissent nous contacter ? Peut-on rappeler l'adresse mail sur le Mag+Agglo ?

Réponse de Jacky Frémy : Une adresse mail commune aux 4 conseils de quartier a déjà été créée à la demande des membres lors de la 1<sup>ère</sup> mandature ([conseils.quartier@quimper.bzh](mailto:conseils.quartier@quimper.bzh)). Elle a été très peu utilisée, sauf la boîte « courriers indésirables ».

Proposition retenue : Souhait de rappeler l'adresse mail sur la double page du Mag+Agglo consacrée régulièrement aux informations de quartiers avec une petite phrase pour signifier des sujets d'intérêt général.

Réponse de Jacky Frémy : Proposition de phrase à faire lors de l'inter-quartier du 5 juin

- Le conseil de quartier a un problème de communication latent avec les associations Armeloises qui fonctionnent bien. Un des membres parle plutôt d'un problème politique en relatant l'idée que les conseils de quartier pourraient être à la botte de la municipalité. Un autre rappelle qu'une association défend un objectif particulier avec l'aide de ses adhérents,

alors que nous sommes là pour faire évoluer la société avec nos idées. Les associations peuvent nous faire remonter des sujets et/ou des idées.

- Chaque quartier a des sensibilités différentes avec des micro-quartiers qui peuvent avoir des problématiques particulières communes à ses habitants. Dès qu'on s'échappe du bord du trottoir, c'est plus difficile de trouver l'intérêt général commun au « Grand quartier ».

- Le bilan n'est pas que négatif alors que les réponses à des sujets traités l'an dernier, apparaissent aujourd'hui. Nous avons fait une demande pour connaître le planning des travaux de voirie sur la ville. Nous l'avons obtenu. Seulement 30 % des personnes présentes ce soir visitent le site de la ville. Chaque Quimpérois peut maintenant connaître le planning des travaux, encore faut-il qu'il soit intéressé...

- Un membre rappelle qu'on travaille sur du moyen et du long terme

Remarque complémentaire de Jacky Frémy : Toutes les idées exprimées en conseil de quartier sont régulièrement communiquées aux élus et aux services. A charge pour eux de se les approprier ou pas, sans omettre l'intérêt général des citoyens qui doit primer et la difficulté de les hiérarchiser au regard de la multitude d'actions proposées.

Bilan chiffré du conseil de quartier d'Erqué-Armel :

- 62 membres ont participé à au moins une réunion
- 41 membres sont toujours inscrits en avril 2019 (dont 5 absents plus de 3 fois non retirés des listes depuis fin 2018)
- Plus de liste d'attente
- Pas d'appel à candidature durant ce 2<sup>ème</sup> mandat de 3 ans
- 13 plénières
- 12 collectifs d'animation
- 6 inter-quartiers et 2 inter-collectifs
- 7 visites proposées
- 3 sorties sur les voies douces

## **6- Délibérations adoptées au conseil municipal**

6a- Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain "Quimper, Cœur de Ville", la demande de [Déclaration d'utilité publique du projet de requalification de la Galerie Kéréon](#) a été adoptée. Elle va permettre d'accélérer la procédure de déqualification de la galerie commerciale pour sortir cet ensemble immobilier de sa situation de blocage. La négociation à l'amiable reste de mise.

6b- La [Mise en œuvre du projet de rénovation des halles Saint-François](#) est maintenant engagée suite au bilan du référendum local du 3 mars 2019. Cette délibération rappelle les principaux éléments concernant la rénovation complète des halles Saint François ainsi que la procédure et le planning de mise en œuvre du projet.

Remarque : La photo présentée sur le diaporama est une esquisse qui n'a aucune valeur contractuelle.

## **7- Présentation des actualités**

### 7a- La chapelle Saint-Anne-du-Guélen

Les vestiges qui datent du 12<sup>ème</sup>/13<sup>ème</sup> siècle, se trouvent à l'intersection de la route du Petit Guélen et de celle de Rosporden. En 1910, le terrain a malgré tout été vendu à un paysan, alors que l'archéologie du Finistère avait préempté ce monument. Suite à la revente du terrain pour en faire une concession automobile, un hangar avait été construit à la place et démolit début avril 2019.

Un journaliste historien a eu vent de cette affaire et a écrit au maire de Quimper ainsi qu'au président de la région Bretagne. Comme élément remarquable, il ne restait qu'une arche incomplète supportée par deux piliers. Le propriétaire actuel avait mis en vente une partie des vieilles pierres sur le Bon Coin et en a gardé quelques-unes. Des fouilles s'avèrent donc nécessaires.

Depuis début avril, Jean-Yves Picard qui n'a aucun droit sur ce terrain privé, s'est battu comme un beau diable pour arrêter la destruction du corps de ferme, que ce soit en allant rencontrer les services de la ville et les élus. Hormis quelqu'un du cabinet du maire de

Quimper, personne ne l'écoutait. Même la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Brest ne s'intéressait pas à ces vestiges remarquables.

Des fouilles devraient avoir lieu après l'avis d'experts confirmés.

François Hostiou, érudit local de l'histoire d'Ergué-Armel, a trouvé plein d'articles intéressants sur le sujet. Ce site des Templiers a également servi d'hôpital et de halte pour le Tro Breizh, très actif au Moyen Age. Nous avons également trouvé un plan de la chapelle dessiné par Joseph Bigot qui a également dessiné la cathédrale de Quimper au 19<sup>ème</sup> siècle. Nous avons même trouvé des cartes avec des vestiges romains. Cette mémoire que l'on trouve dans les livres et sur Internet, était perdue par les officiels. Plusieurs informations seront progressivement envoyées à la presse locale pour faire suite à nos recherches en cours.

En discutant avec le maire, l'idée est venue de mettre ces vieilles pierres près de l'église Saint Alor où se trouve déjà leur « Sainte Patronne » après plusieurs centaines d'années de séparation.

#### 7b- Actualités de quartier :

Église évangélique. Nouveau refus de la mairie	26.03
Kergoat-Ar-Lez. Un sens unique pour faire face à la circulation	30.03
Quimper aura bientôt sa 1 <sup>ère</sup> fresque murale	09.04

*Un appel à candidature a été lancé pour une fresque murale avenue de la Libération.*

*Thierry Biger, graffeur connu sous le nom de Hoz et également conseiller départemental, est intervenu lors de la dernière plénière du Centre-ville afin de parler de son art et des solutions à envisager pour embellir la ville. Son intervention au sein du conseil de quartier du centre-ville, fait suite à un article de presse sur la multiplication des tags.*

*Il est rappelé qu'un propriétaire victime de tags a la possibilité de demander l'intervention des services de la ville avec l'application Quimper +, la municipalité se chargeant de déposer plainte à sa place. Le propriétaire doit, malgré tout, se déplacer en mairie pour compléter un récépissé pour la plainte collective.*

Pollutions. La série noire continue dans le Quinquis cette fois	19.04
Vignes du Braden. La cuvée 2018 en bouteilles (1540 litres)	24.04
Jardins familiaux de la ferme du Braden. Un collectif qui vit bien le partage	
Espace associatif. Une page se tourne	04.05
Un centre de tir sportif dernier cri pour 2020	11.05
Voyages insolites. Troisième édition à Locmaria	
Fête foraine de la MPT. 1 020 visiteurs dimanche	14.05

#### 7c- Informations générales :

Climat. 1 500 lycéens se mobilisent	16.03
Qui veut acheter la maison de Max Jacob ?	17.03
Enseignement du breton. Des ouvertures de classes	20.03
Paintball indoor. La zone de l'hippodrome s'étoffe encore	21.03
Cette pépinière a déjà lancé 200 entreprises	
Avec Papot'Age on discute, on partage, on s'aide	
Un projet de salle Arena à Penvillers	02.04
Maison du patrimoine. Au temps des Cavalcades	08.04
<i>Exposition jusqu'au 21 juin 2019</i>	
Ancienne caserne. Les travaux vont pouvoir débiter	09.04
Camping municipal. La demande augmente	12.04
Quimper européenne ? Architecturalement, oui	13.04
Tourisme : Quimper séduit les groupes (200 en 2018)	15.04
Fibre optique. 47 % des foyers déjà éligibles	16.04
Saint-Corentin a aussi sa « forêt » de charpente	17.04
Cet été, les bars auront la permission de 2 h	27.04
Les fontaines, un patrimoine à valoriser ?	
Sports collectifs. Quimper, pas au niveau !	

Art et essai. « Soyons partenaires, pas opposants »	04.05
La Rue est vers l'art fait son retour à Penhars	
Quai de l'Odét. Tous les marronniers condamnés ?	08.09
Piscine de Kerlan Vian : la rénovation s'éloigne	09.05
Électricité. 80 000 € de travaux après la panne de Saint-Corentin	

#### 7d- Bilans divers :

- Journée de ramassage des déchets à Penhars

Une cinquantaine de participants

465 kg de déchets ramassés

Film <http://www.quimper.bzh/actualite/22752/3-actualites.htm>

- Visite des serres municipales

8 membres d'Ergué-Armel (sur 27 au total)

#### a- **Prochains rendez-vous**

##### Visites

Usine de tri des déchets à Fouesnant

Jeudi 16 mai 2019 de 9h30 à 10h30

Mardi 4 juin 2019 de 9h30 à 10h30

Usine de traitement des eaux usées du Corniguel

Mercredi 22 mai 2019 à 18h

Hôtel de ville et d'agglomération de Quimper

Mercredi 5 juin 2019 à 19h

Le patrimoine à Quimper, de jardins en jardins (Maison du patrimoine, 5 rue Ar Barzh Kadiou)

Mercredi 25 septembre 2019 à 18h

##### Inter-quartier :

Mercredi 5 juin 2019 à 20h aux halles Saint-François

##### Inter-collectif :

*Mercredi 12 juin à 18h à l'Hôtel de ville et d'agglomération de Quimper*

*Bilan 2018/2019 présenté au maire par deux membres de chaque collectif d'animation*

##### Prochain collectif d'animation :

*Mardi 10 septembre 2019 à 20h*

##### Conférence

« Les nouvelles mobilités »

Mercredi 18 septembre 2019 à 20h, salle de l'amphithéâtre du CDG29 à Ty Nay

##### Animations « Nouvelles mobilités »

Samedi 21 septembre 2019 de 10h à 17h sur l'esplanade François Mitterrand

Essais de différents engins électriques : vélos, trottinettes, gyropodes, skates...

##### Prochaine plénière :

Mardi 1<sup>er</sup> octobre 2019 à 20h

Fin de la séance à 22h25

Les secrétaires de séance

Jean-Jacques Le Borgne et Jacky Frémy